

Aménager le territoire en France

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Nom :

Prénom :

Calculatrice : non autorisée**Rédaction** : réponses justifiées, unités obligatoires**Consigne** : ne pas regarder le cours avant de rendre la copie

1 Lecture d'un tableau : les effets de la LGV Paris-Bordeaux

/ 4 pts

Document 1 — La LGV Sud Europe Atlantique (2017) et les villes desservies (d'après SNCF et INSEE, valeurs arrondies).

Ville	Population (milliers)	Temps depuis Paris avant 2017	Temps depuis Paris après 2017	TGV par jour avant / après	Évolution de la population 2015-2021 (%)
Bordeaux	260	3 h 00	2 h 04	18 / 33	+ 5,5
Poitiers	90	1 h 30	1 h 18	24 / 18	+ 0,5
Angoulême	42	2 h 15	1 h 45	14 / 11	- 1,0
Châtelleraut	31	1 h 40	1 h 35	10 / 4	- 2,5

- Calcule le gain de temps pour chaque ville (en minutes). Laquelle gagne le plus ? Laquelle le moins ?
- Compare l'évolution du nombre de TGV quotidiens à Bordeaux et à Châtelleraut. Nomme le phénomène qui touche les villes intermédiaires.
- Peut-on affirmer, à partir de ce tableau, que la LGV a fait croître la population de Bordeaux ? Explique avec prudence.
- Un élu de Châtelleraut déclare : « La LGV nous a rapprochés de Paris et éloignés de tout. » Explique ce paradoxe et propose une mesure d'aménagement pour y répondre.

2 Étude d'un document : le débat sur l'autoroute A69

/ 4 pts

Document 2 — Deux prises de position sur l'autoroute A69 Toulouse-Castres (texte rédigé pour l'exercice).

« Castres est la seule ville de 40 000 habitants d'Occitanie sans autoroute. Nos entreprises, dont le premier laboratoire pharmaceutique de la région, perdent chaque jour des heures sur une nationale saturée. L'A69, c'est 53 km, 35 minutes de gagnées, des emplois qui restent et des jeunes qui ne partent plus. L'État, la région et le département ont validé le projet après un débat public. Qui sommes-nous pour laisser mourir un territoire ? » (Un maire du Tarn)

« 300 hectares de terres agricoles et de zones humides bétonnés, 200 arbres centenaires abattus, un péage à 7 euros que les habitants modestes ne paieront pas, pour gagner une demi-heure. On aurait pu élargir la nationale et moderniser le train Toulouse-Castres pour trois fois moins cher. En 2023, après la loi Climat, on ne construit plus d'autoroutes : on ménage le territoire. » (Une association d'opposants)

- Relève, pour chaque camp, deux arguments et classe-les selon l'objectif d'aménagement qu'ils invoquent (équité, compétitivité, durabilité).
- Quels acteurs de l'aménagement apparaissent dans les deux textes ? Précise leur rôle.
- Explique l'expression « on ménage le territoire » et montre qu'elle traduit un changement dans la manière d'aménager depuis les années 1960.
- En géographe, propose une solution de compromis et indique quel acteur devrait trancher. Justifie.

3 Croquis : aménager le territoire français

/ 4 pts

On te demande un croquis sur un fond de carte de la France métropolitaine. Éléments à représenter : *Paris et les grandes métropoles* ; les LGV (*Paris-Lyon-Marseille, Paris-Bordeaux, Paris-Lille, Paris-Strasbourg*) ; le Nord-Est en reconversion ; la diagonale des faibles densités aidée (*France Services, Petites villes de demain*) ; les littoraux protégés par la loi Littoral ; les massifs protégés par la loi Montagne ; le canal Seine-Nord Europe ; les grands projets contestés (*Notre-Dame-des-Landes, A69, Lyon-Turin*).

- a. Propose un titre et une légende organisée en trois parties, en y répartissant les huit éléments.
- b. Indique le figuré pour : les LGV ; les littoraux protégés ; les projets contestés. Justifie chaque choix.
- c. Comment montrer sur le croquis que l'aménagement vise à la fois la compétitivité et l'équité ? Propose un code de couleurs cohérent.
- d. Explique pourquoi les DROM, absents d'un fond de carte métropolitain, devraient figurer dans un cartouche pour ce sujet.

4 Vocabulaire et acteurs

/ 4 pts

- a. Définis **aménagement du territoire** et cite ses trois objectifs avec un exemple pour chacun.
- b. Explique ce qu'est la **décentralisation** et donne, pour la région et le département, une compétence d'aménagement.
- c. Présente le rôle de l'Union européenne dans l'aménagement du territoire français (politique, fonds, territoires prioritaires).
- d. Cite trois programmes ou lois de l'État avec leur date et leur objectif.

5 Développement construit

/ 4 pts

Sujet : « Pourquoi et comment aménager le territoire français pour réduire les inégalités ? » Rédige un développement construit d'une vingtaine de lignes en suivant les étapes.

- a. Rédige une **introduction** qui définit l'aménagement du territoire et annonce un plan en deux parties (pourquoi / comment).
- b. Rédige un **premier paragraphe** (pourquoi) sur les inégalités à différentes échelles, avec trois exemples localisés et deux chiffres.
- c. Rédige un **second paragraphe** (comment) sur les acteurs et les outils, avec trois exemples précis (un équipement, un programme, une protection).
- d. Rédige une **conclusion** qui répond au sujet et ouvre sur les limites ou les conflits de l'aménagement.